

**LE PÉDIBUS (rang à pied)
de l'AUORE aux activités
de l'Académie à l'AUBIER
ÇA M'INTERESSE !**



Demande d'inscription*
1 fiche par enfant SVP
ANNÉE SCOLAIRE 2026 – 2027
www.academie-evere.be

Chers parents, les pédibus sont des **rangs à pied** organisés **entre plusieurs écoles de la commune** et les différentes implantations de l'Académie. Ce service **permet** aux enfants de **rejoindre les cours de l'Académie** après l'école, sans vous obliger à quitter vos activités pour les y accompagner.

Le projet est une **initiative des parents** et une **aide logistique**, des accompagnateurs sont d'ailleurs fournis par la région de Bruxelles, la commune et l'Académie. >> voir et signer la charte des engagements au verso.

* Ce document n'est pas une inscription, mais seulement une **demande d'inscription**, qui sera acceptée que si elle est compatible avec les circuits qui seront mis en place. Il faut minimum 3 enfants pour qu'un rang soit créé.

Vous serez informés des suites positives ou négatives avant la 3ème semaine de septembre et en cas d'acceptation les coordonnées des accompagnants vous seront communiquées.

Le rang démarrera la 3ème semaine de reprise (07/09/26)

Formulaire à rendre directement à l'Académie lors de l'inscription, ou à renvoyer par :

Email : secretariat.academie@evere.brussels | Courrier : Académie d'Evere • Rue Edouard Stuckens 125 • 1140 Evere

Je soussigné(e) (NOM + Prénom) :

Mère / Père de (NOM + Prénom de l'enfant) :

Date de naissance :

Nom de l'instituteur(trice) à Aurore :

Email :

Téléphone Maman (en journée) :

Téléphone Papa (en journée) :

désire inscrire mon enfant au trajet à pied organisé entre l'Aurore et les activités de l'Académie à l'école Aubier.
(cocher une ou plusieurs cases)

LE MERCREDI

Piano ☐ FM1* ☐ FM2* ☐ FM3* ☐

Une « accueil/garderie » sera organisée à l'école Aubier par l'éducateur de l'Académie, pour encadrer les enfants avant et/ou après le cours.

LE VENDREDI

en FM P1* ☐ FM P2* ☐ FM P3* ☐ FM1* ☐ FM2* ☐ FM3* ☐ Piano ☐ Guitare ☐

Une « accueil/garderie » sera organisée à l'école Aubier par l'éducateur de l'Académie, pour encadrer les enfants avant et/ou après le cours.

* FM = Formation Musicale (Solfège)

* FM P1-2-3 = Formation Musicale Préparatoire (Rythmique)

FM P1 = 5 ans jusqu'au 31/12/2026 – FM P2 = 6 ans jusqu'au 31/12/2026 - FM P3 = 7 ans jusqu'au 31/12/2026

→ Veuillez lire attentivement la charte des engagements au verso, et si vous y adhérez, la dater et la signer.

Charte des engagements

Si vous souhaitez participer à ce projet afin d'en faire profiter votre enfant, voici les règles et responsabilités auxquelles vous vous engagez :

1. Pour les trajets effectués à pied (mention 'pédibus' au recto de cette feuille), il se peut qu'un bus de la STIB soit emprunté de manière exceptionnelle.
 - Pour les trajets effectués en bus scolaire (mention 'bus' au recto de cette feuille), il se peut que le trajet soit en bus de la STIB, de manière exceptionnelle.
2. **En cas d'absence de votre enfant, prévenir l'accompagnant, de préférence par SMS.** Le numéro vous sera communiqué.
 - Il n'est pas permis de venir chercher votre enfant pendant le trajet. Si vous souhaitez le récupérer, cela doit être fait avant le départ ou après l'arrivée du rang, en avertissant l'accompagnant.
 - En cas de grève, journée pédagogique etc. à l'école de votre enfant, celui-ci sera tout de même accompagné avec le rang. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez prévenir l'accompagnant.
 - En cas d'absence du professeur de l'Académie, votre enfant sera tout de même accompagné. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez prévenir l'accompagnant.
 - Si pour une raison quelconque, le pédibus n'a pas lieu, vous en serez toujours avertis.
3. **Sanction !**
 - Nous vous demandons pour la bonne organisation des rangs de signaler à l'accompagnant toute absence de votre enfant avant le démarrage des rangs. (ex. votre enfant est malade, ou vous venez le chercher directement à l'école etc.) **En cas de non-respect** de cette règle, nous vous signalerons le manquement. En cas de récidive, nous nous verrons obligé de suspendre votre enfant du rang pendant une durée déterminée.
4. **Désinscription**
 - Si vous souhaitez vous retirer vous et votre enfant du projet, le signaler à l'Académie et à l'accompagnant. *Voir les coordonnées au recto.*
5. **Responsabilité**
 - Avoir souscrit une assurance responsabilité civile (assurance familiale) pour couvrir les éventuels dommages causés par vos enfants sur le trajet.
 - Prendre un temps avec votre enfant afin de lui expliquer le code de conduite dans les rangs, l'organisation spécifique de cette journée, etc.
6. **Code de conduite pour les enfants**
 - Je respecte les consignes des adultes accompagnants.
 - Je reste groupé(e) avec les autres enfants.
 - J'ai les oreilles et les yeux grand ouverts et je respecte les consignes de sécurité.
 - J'attends toujours l'autorisation des accompagnants avant de traverser.
 - Je mets une chasuble de sécurité (par-dessus mon cartable !) afin d'être plus visible.
 - **Je sais que si les adultes accompagnants jugent que mon comportement est dangereux pour moi ou pour les autres, je ne pourrais plus faire partie du Pédibus/Bus.**
 - Si je prends le bus, je m'y comporte convenablement.
 - A l'arrivée, je me rends à la garderie si mon cours ne commence pas immédiatement, et je respecte les consignes de la personne surveillante. Sinon je vais au cours.
 - Je ne prends pas de ballons dans le rang, même tenus en mains.
 - Je ne prends pas de vélo, trottinette, skateboard ou autre véhicule dans le rang, même poussé.

En résumé !

- 1. En cas d'absence de votre enfant, prévenir obligatoirement l'accompagnant, de préférence par SMS.**
- 2. Sanction en cas d'absence répétée non signalée !**
- 3. Souscrire à une assurance RC pour couvrir les dommages éventuels causés par votre enfant.**
- 4. Code de conduite pour les enfants à lire avec votre enfant !**

☐ Je m'engage à respecter cette charte, et désire inscrire mon enfant au trajet décrit au recto.

☐ Je marque également mon consentement pour le partage de mes coordonnées auprès des équipes chargées des rangs et ce dans l'unique but d'assurer la communication concernant ces derniers.

Date & Signature :